



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

### **Délibération n° 63 - Tarifs des services publics municipaux - Année 2023**

Le vingt octobre 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le quatorze octobre 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme PAYET a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à M. BOISSEAU

M. SINENBERG a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**Objet : Tarifs des services publics municipaux - Année 2023**

**EXPOSÉ**

Comme chaque année, il y a lieu de fixer les tarifs des services municipaux qui n'ont pas subi d'augmentation depuis 2015. Ainsi, il est envisagé de réviser les tarifs de certains services publics municipaux, notamment l'utilisation des salles.

Il est rappelé que la Ville continuera de mettre à disposition des associations castelbriantaises les salles municipales, à titre gratuit, pour chaque première utilisation de l'année. Ces dernières bénéficient, également, de la mise à disposition de matériels et la Ville assure la sécurité pour la Halle de Béré.

Il convient, cependant, de fixer les tarifs des autres utilisations et services municipaux conformément au tableau annexé à la présente délibération.

**DECISION**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) d'adopter les tarifs des services publics municipaux au titre de l'année 2023 conformément au tableau ci-joint ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les appliquer et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 20 octobre 2022

La secrétaire de séance,

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20221021-1005  
Hélène HEBERT

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-10-2022

Publication le : 21-10-2022

Le Maire,



Alain HUNAUT

Le Maire,  
Alain HUNAUT



DESIGNATION	TARIFS 2021	TARIFS 2022	TARIFS 2023
<b>1. LOCATION DE SALLES</b>			
<u>- Manifestations organisées par des associations castelbriantaises :</u>			
Gratuité 1re utilisation pour les associations			
<b>La Halle</b>			
. la 1/2 salle à la 1/2 journée	175,80	175,80	179,35
. la salle entière à la 1/2 journée	351,55	351,55	358,55
. la 1/2 salle à la journée entière	351,55	351,55	358,55
. la salle entière à la journée entière	703,20	703,20	717,25
<u>Options</u>			
. Les cuisines	75,10	75,10	76,60
. Le bar	37,55	37,55	38,30
. La rue louée séparément	134,85	134,85	137,55
N.B. : Première demande gratuite Le personnel de sécurité/incendie n'est pas à la charge de l'organisateur			
<u>- Manifestations organisées par des associations hors CHATEAUBRIANT :</u>			
<b>La Halle</b>			
. la 1/2 salle à la 1/2 journée	539,05	539,05	549,85
. la salle entière à la 1/2 journée	1 078,10	1 078,10	1 099,65
. la 1/2 salle à la journée entière	1 078,10	1 078,10	1 099,65
. la salle entière à la journée entière	2 156,20	2 156,20	2 199,30
<u>Options</u>			
. Les cuisines	93,75	93,75	95,65
. Le bar	37,55	37,55	38,30
. La rue louée séparément	134,85	134,85	137,55
N.B. : Le personnel de sécurité/incendie est à la charge de l'organisateur			
<u>- Manifestations organisées par des entreprises ou commerçants castelbriantais ainsi que des particuliers, dans la mesure des disponibilités :</u>			
<b>La Halle</b>			
. la 1/2 salle à la 1/2 journée	363,30	363,30	399,65
. la salle entière à la 1/2 journée	714,80	714,80	786,30
. la 1/2 salle à la journée entière	714,80	714,80	786,30
. la salle entière à la journée entière	1 441,40	1 441,40	1 585,55
<u>Options</u>			
. Les cuisines	93,75	93,75	103,15
. Le bar	37,55	37,55	41,30
. La rue louée séparément	134,85	134,85	148,35
N.B. : Le personnel de sécurité/incendie est à la charge de l'organisateur			
<u>- Manifestations organisées par des entreprises, commerçants ou particuliers hors CHATEAUBRIANT :</u>			
<b>La Halle</b>			
. la 1/2 salle à la 1/2 journée	761,75	761,75	837,95
. la salle entière à la 1/2 journée	1 494,05	1 494,05	1 643,45
. la 1/2 salle à la journée entière	1 494,05	1 494,05	1 643,45
. la salle entière à la journée entière	2 988,05	2 988,05	3 286,85
<u>Options</u>			
. Les cuisines	93,75	93,75	103,15
. Le bar	37,55	37,55	41,30
. La rue louée séparément	134,85	134,85	148,35
N.B. : Le personnel de sécurité/incendie est à la charge de l'organisateur			
<u>- Tarif dégressif pour la Halle de Béré :</u>			
10 % d'abattement seront calculés à compter du 2ème jour			
* 2ème jour : - 10 %			
* 3ème jour : - 20 %			
* 4ème jour : - 30 %			
* 5ème jour : - 40 %			
* 6ème jour : - 50 %			
<b>* MARCHE COUVERT</b>			
- moins de 3 jours consécutifs d'occupation, par jour	222,70	222,70	244,95
- plus de 3 jours consécutifs d'occupation :			
. les 3 premiers jours : la journée	222,70	222,70	244,95
. les jours suivants : la journée	166,35	166,35	183,00
<b>* CENTRE BRETAGNE :</b>			
<b>- salle Façade Arrière :</b>			
. la journée	100,00	100,00	110,00
. la demi-journée	75,00	75,00	82,50
. la soirée	50,00	50,00	55,00

DESIGNATION	TARIFS 2021	TARIFS 2022	TARIFS 2023
<b>* MAISON DE L'ANGE</b>			
<b>- Rez-de-chaussée :</b>			
. la journée	187,50	187,50	<b>206,25</b>
. la demi-journée	140,60	140,60	<b>154,65</b>
. la soirée	93,75	93,75	<b>103,15</b>
<b>- 1er Etage :</b>			
. la journée	100,00	100,00	<b>110,00</b>
. la demi-journée	75,00	75,00	<b>82,50</b>
. la soirée	50,00	50,00	<b>55,00</b>
<b>. Salle rue Basse</b>			
. la journée	100,00	100,00	<b>110,00</b>
. la demi-journée	75,00	75,00	<b>82,50</b>
. la soirée	50,00	50,00	<b>55,00</b>
<b>. Salle Ernest Bréant</b>			
- la journée	100,00	100,00	<b>110,00</b>
- la demi-journée	75,00	75,00	<b>82,50</b>
- la soirée	50,00	50,00	<b>55,00</b>
<b>. Salles de réunions (vélodrome, Vitré, Ville en Bois)</b>			
- la journée	187,50	187,50	<b>206,25</b>
- la demi-journée	140,60	140,60	<b>154,65</b>
- la soirée	93,75	93,75	<b>103,15</b>
<b>. Salle de RENAC</b>			
- Particuliers :			
La journée	187,50	187,50	<b>206,25</b>
- Gratuité pour les associations castelbriantaises du lundi au vendredi et le week-end selon les disponibilités (les particuliers conservent la priorité d'utilisation pendant le week-end, les associations étant quant à elles prioritaires pendant la semaine)			
* Ces salles sont mises à disposition gracieusement aux partis politiques déclarés candidats et qui en font la demande dans le cadre de campagnes électorales			
<b><u>2. MINI-GOLF</u></b>			
Entrées enfants	1,00	1,00	<b>1,00</b>
Entrées adultes	2,00	2,00	<b>2,00</b>
<b><u>3. VENTE DE MATIERE</u></b>			
- bois coupé :			
. châtaignier, saule, le m3	22,30	22,30	<b>22,75</b>
. orme, chêne, le m3	43,35	43,35	<b>44,20</b>
. peuplier, sapin, le m3	14,10	14,10	<b>14,40</b>
- piquet de châtaignier, l'unité	0,60	0,60	<b>0,60</b>
- foin, la tonne	29,25	29,25	<b>29,85</b>
- bois sur pied :			
. châtaignier, saule, le m3	17,80	17,80	<b>18,15</b>
. orme, chêne, le m3	19,95	19,95	<b>20,35</b>
<b><u>4. OCCUPATION ANNUELLE DU DOMAINE PUBLIC</u></b>			
- droit de premier établissement par m²/jour	25,85	25,85	<b>26,35</b>
- location par m²	0,75	0,75	<b>0,75</b>
- exposition et vente de véhicules, par voiture /jour	3,55	3,55	<b>3,60</b>
- droit de place pour les terrasses de café :			
. terrasses simples, par m² et par an	28,15	28,15	<b>28,70</b>
. terrasses couvertes et fermées, par m² et par an	71,50	71,50	<b>72,95</b>
. terrasses provisoires (période inférieure à 15 jours), par m² et par jour	2,80	2,80	<b>2,85</b>
- Appareil non électrique d'une surface inférieure ou égale à 1m² (tourniquet, porte-vêtements, présentoir, porte-cartes ou similaires), l'unité par an	28,15	28,15	<b>28,70</b>
- Congélateur et autre appareil électrique, l'unité et par an	28,15	28,15	<b>28,70</b>
- Déballage (hors marché hebdomadaire du mercredi ou du samedi)			
→ - de 15 jours, le m² et par jour	2,85	2,85	<b>2,90</b>
→ + de 15 jours, le m² et par an	28,15	28,15	<b>28,70</b>

DESIGNATION	TARIFS 2021	TARIFS 2022	TARIFS 2023
<b>5. DROIT DE STATIONNEMENT</b>			
- Cirques, théâtres, manèges et autres installations similaires : le m <sup>2</sup> par jour	0,20	0,20	<b>0,20</b>
Chèque caution forfaitaire	324,75	324,75	<b>331,25</b>
<b>6. DROIT DE PLACE POUR LES MARCHES FORAINS</b>			
<b>a) Marchés Forains Centre Ville (mercredi ou jour de remplacement)</b>			
- Abonnés :			
. le ml	0,65	0,65	<b>0,65</b>
. par voiture	2,45	2,45	<b>2,50</b>
. droit forfaitaire trimestriel	6,20	6,20	<b>6,30</b>
- Non Abonnés :			
. le ml (ticket vert)	1,00	1,00	<b>1,00</b>
. par voiture (ticket orange)	4,00	4,00	<b>4,10</b>
. Camion "outillage" et similaire, par ml/jour	4,35	4,35	<b>4,45</b>
. droit forfaitaire hebdomadaire (ticket jaune)	1,00	1,00	<b>1,00</b>
<b>b) Déballage des commerçants sédentaires sur la voie publique (mercredi ou jour de remplacement)</b>			
- par ml et par jour	0,70	0,70	<b>0,70</b>
<b>c) Marché alimentaire hors mercredi (samedi, dimanche et autres cas : huitres, galettes, restauration rapide,...)</b>			
- le ml par jour	0,70	0,70	<b>0,70</b>
<b>7. CIMETIERES</b>			
<b>A) Taxes :</b>			
. Taxe d'inhumation ou de dépôt d'urne (terrain concédé ou non)	30,55	-	
. Taxe pour caveau provisoire, par mois	11,10	11,10	<b>11,30</b>
<b>B) Concession de terrain</b>			
. 15 ans	199,20	199,20	<b>203,20</b>
. 30 ans	392,55	392,55	<b>400,40</b>
. 50 ans	615,20	615,20	<b>627,50</b>
<b>C) Colombarium</b>			
. Concession de 15 ans	199,20	199,20	<b>203,20</b>
. Concession de 30 ans	392,55	392,55	<b>400,40</b>
. Concession de 50 ans	615,20	615,20	<b>627,50</b>
<b>D) Caverne</b>			
. 15 ans	98,45	98,45	<b>100,40</b>
. 30 ans	196,85	196,85	<b>200,80</b>
. 50 ans	304,55	304,55	<b>310,65</b>
<b>E) Plaquette nominative Jardin du Souvenir</b>			
	35,00	35,00	<b>35,70</b>
<b>F) Vente caveaux construits par la ville</b>			
. 1 place	500,00	500,00	<b>650,00</b>
. 2 places	1 100,00	1 100,00	<b>1 200,00</b>
. 3 places	1 548,00	1 548,00	
<b>8. CAMPING MUNICIPAL - (Tarif journalier)</b>			
- Emplacement délimité (y compris véhicule + caravane et/ou toile de tente)	2,65	2,65	<b>2,70</b>
- Emplacement non délimité (y compris véhicule + caravane et/ou toile de tente)	2,30	2,30	<b>2,35</b>
- Adulte	2,35	2,35	<b>2,40</b>
- Enfant de - de 7 ans	1,80	1,80	<b>1,85</b>
- Animal	0,40	0,40	<b>0,40</b>

DESIGNATION	TARIFS 2021	TARIFS 2022	TARIFS 2023
- Redevance électricité, par jour	3,00	3,00	<b>3,05</b>
- Forfait camping car	2,15	2,15	<b>2,20</b>
- Garage mort	1,35	1,35	<b>1,40</b>
- Douche	2,95	2,95	<b>3,00</b>
La redevance journalière s'entend pour chaque période de 24 heures, décomptée de midi à midi			
<b>9. LOCATION DE MATERIEL (par week-end ou pour deux jours en semaine)</b>			
. pour les associations des communes extérieures, les personnes physiques ou morales castelbriantaises autres qu'associations :			
- Barrière métallique 2,50 m, l'unité	1,90	1,90	<b>1,95</b>
- Table, l'unité	1,90	1,90	<b>1,95</b>
- Chaise, l'unité	0,55	0,55	<b>0,55</b>
- Podium compris armatures et garde-corps, le m²	1,90	1,90	<b>1,95</b>
- Escalier, l'unité	1,90	1,90	<b>1,95</b>
- Guirlande lumineuse, le ml	1,35	1,35	<b>1,40</b>
- Grille d'exposition	3,95	3,95	<b>4,05</b>
- Vitrine d'exposition	3,95	3,95	<b>4,05</b>
- Panneau d'affichage métallique type "élection", l'unité	1,90	1,90	<b>1,95</b>
- Portants	3,85	3,85	<b>3,95</b>
- Tente pliante 3 x 3 m	30,90	30,90	<b>31,50</b>
- Tente pliante 4,5 x 3 m	41,20	41,20	<b>42,00</b>
- Chevalets pour exposition	7,20	7,20	<b>7,35</b>
- Cimaises et crochets	1,00	1,00	<b>1,00</b>
- Petits cubes blancs d'exposition	3,10	3,10	<b>3,15</b>
- Cubes moyens blancs d'exposition	5,15	5,15	<b>5,25</b>
- Ecran 4 x 3 m - Projection avant et arrière	82,40	82,40	<b>84,05</b>
- Ecran 2 x 3 m - Projection avant et arrière	65,00	65,00	<b>66,30</b>
- Pupitre translucide	30,90	30,90	<b>31,50</b>
- Pupitre blanc	20,60	20,60	<b>21,00</b>
- Tableau papier + feutres	8,25	8,25	<b>8,40</b>
- Tribune (104 places assises)	309,05	309,05	<b>315,25</b>
- Vidéo projecteur 500 lumens	51,50	51,50	<b>52,55</b>
- Vidéo projecteur 2 500 lumens	66,95	66,95	<b>68,30</b>
- Rétroprojecteur	15,45	15,45	<b>15,75</b>
- Polymobile 6 x 2 m	120,00	120,00	<b>122,40</b>
- Polymobile 6 x 4 m	200,00	200,00	<b>204,00</b>
- Petit fontaine à chocolat	25,00	25,00	<b>25,50</b>
- Grande fontaine à chocolat	40,00	40,00	<b>40,80</b>
Le prêt dudit matériel demeure gratuit pour les associations castelbriantaises.			
<b>10. LOCATION DE VAISSELLE (par week-end ou pour deux jours en semaine)</b>			
- un verre	0,30	0,30	<b>0,30</b>
- une cuillère, une fourchette, un couteau et une petite cuillère ou l'un de ces ustensiles seul	0,30	0,30	<b>0,30</b>
- une assiette	0,30	0,30	<b>0,30</b>
- un couvert complet comprenant: une assiette, un verre, une cuillère, une fourchette, un couteau et une petite cuillère	0,60	0,60	<b>0,60</b>
- une tasse à café	0,25	0,25	<b>0,25</b>
En cas de restitution de vaisselle cassée ou ébréchée ou en cas de perte, il sera exigé le versement de :			
- une assiette	4,40	4,40	<b>4,50</b>
- un verre	2,35	2,35	<b>2,40</b>
- un couteau	4,40	4,40	<b>4,50</b>
- une cuillère, une fourchette ou une petite cuillère	1,20	1,20	<b>1,20</b>
- une tasse à café	4,40	4,40	<b>4,50</b>
<b>11. LOCATION D'ELEMENTS DU PARC MUNICIPAL</b>			
Ces tarifs s'entendent consommables et chauffeur compris			
- Tracteur - Faucheuse, par heure	60,75	60,75	<b>61,95</b>
- Nacelle, par heure	88,35	88,35	<b>90,10</b>
- Tracto-pelle, par heure	77,30	77,30	<b>78,85</b>
- Camion de 19 T, par heure	64,00	64,00	<b>65,30</b>
- Manitou, par heure	51,90	51,90	<b>52,95</b>
- Fourgon, par heure	40,35	40,35	<b>41,15</b>
- Scarificateur, à la journée	68,50	68,50	<b>69,85</b>
- Balayeuse, par heure	88,35	88,35	<b>90,10</b>
- Saleuse, par heure (sans fourniture de sel)	77,30	77,30	<b>78,85</b>
- Intervention d'un agent municipal supplémentaire, par heure (facturation au coût moyen d'un agent des Services Techniques multiplié par 1,40 pour tenir compte des frais d'encadrement)			
Ces locations sont réservées aux communes extérieures, aux administrations et aux organismes para-publics.			

DESIGNATION	TARIFS 2021	TARIFS 2022	TARIFS 2023
<b>12. LOCATION DE LA PISTE DU VELODROME</b>			
- l'heure	7,65	7,65	<b>7,80</b>
- la semaine	76,25	76,25	<b>77,75</b>
<b>13. TEE-SHIRTS</b>			
	6,25	6,25	<b>6,40</b>
<b>14. BAR THEATRE DE VERRE ET HALLE DE BERE</b>			
- Café, Eau plate, un verre de vin	1,00	1,00	<b>1,00</b>
- Boissons diverses	2,00	2,00	<b>2,00</b>
- Friandises diverses	1,00	1,00	<b>1,00</b>
<b>15. LOCATION DU THEATRE DE VERRE</b>			
- Associations Culturelles Castelbriantaises	76,25	76,25	<b>77,75</b>
- Autres Associations Castelbriantaises	386,70	386,70	<b>394,45</b>
<b>N.B. Premiere demande gratuite pour les associations castelbriantaises</b>			
- Associations Culturelles non Castelbriantaises	386,70	386,70	<b>394,45</b>
- Organisation à caractère associatif à but non lucratif pour tenir des assemblées locales, départementales, régionales ou nationales	193,40	193,40	<b>197,25</b>
- Organismes de conférences, congrès et séminaires :			
. Location	697,25	697,25	<b>711,20</b>
. Participation forfaitaire pour heures de régie (par heure)	25,20	25,20	<b>25,70</b>
. Participation forfaitaire pour le nettoyage	193,40	193,40	<b>197,25</b>
- Organismes de tournées de spectacles			
. Location	1 160,10	1 160,10	<b>1 183,30</b>
. Participation forfaitaire pour heures de régie (par heure)	25,20	25,20	<b>25,70</b>
. Participation forfaitaire pour heures de régie (par heure) après 23 heures	48,00	48,00	<b>48,95</b>
. Participation forfaitaire pour le nettoyage	234,40	234,40	<b>239,10</b>
<b>16 - TARIFS DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES</b>			
Entrées	3,00	3,00	<b>3,00</b>
Boissons,	0,50	0,50	<b>0,50</b>
Confiseries diverses	1,00	1,00	<b>1,00</b>
<b>17 - CLÉ ÉLECTRONIQUE - VERSO-CLIQ</b>			
	71,40	71,40	<b>72,85</b>
<b>18 - PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>			
	1 599,40	1 599,40	<b>1 631,40</b>
<b>19 - Taxe locale sur les publicités extérieures</b>			
- Enseignes (Surface totale) :			
. < ou égale à 7 m <sup>2</sup>	Exonéré	Exonéré	Exonéré
. Entre 7 et 12 m <sup>2</sup>	Exonéré	Exonéré	Exonéré
. Entre 12 et 20 m <sup>2</sup>	15,70	15,70	<b>16,00</b>
. Entre 20 et 50 m <sup>2</sup>	31,40	31,40	<b>32,05</b>
. > 50m <sup>2</sup>	62,80	62,80	<b>64,05</b>
- Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques			
. <50m <sup>2</sup>	15,70	15,70	<b>16,00</b>
. >50 m <sup>2</sup>	31,40	31,40	<b>32,05</b>
- Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques			
. <50m <sup>2</sup>	47,10	47,10	<b>48,05</b>
. >50 m <sup>2</sup>	94,20	94,20	<b>96,10</b>
<b>20 - Triportech</b>			
- Friandise	1,00	1,00	<b>1,00</b>
Préfecture de Loire-Atlantique			
- Glace petit format	1,00	1,00	<b>1,00</b>
044-214400368-20221021-10-DE			
- Glace grand format	2,00	2,00	<b>2,00</b>
- Boisson chaude	1,00	1,00	<b>1,00</b>
Acte certifié exécutoire			
- Boisson fraîche	2,00	2,00	<b>2,00</b>
Réception par le préfet : 21-10-2022			
- Location à une société castelbriantaise à titre privé en dehors des périodes d'ouverture et dans le limite de la capacité d'accueil	500,00	500,00	<b>510,00</b>
Publication de la délibération			
- Caution pour location du Triportech	500,00	500,00	<b>510,00</b>

Le Maire,  
Alain HUNAUULT

